



HAUTE-RIVOIRE

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-deux avril deux mil vingt et un, à 20h, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas MURE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MURE Nicolas, Maire, SEVE Christelle, CHAVEROT Gilles, GERIN Pascale, Adjoint, ANDREKOVICS Sandrine, BERTHET David, GOUBIER Mélissa, JACQUEMOT Nathalie, MICHEL Alain, MOULIN Sylvain, PONCHON Pierre-Aymeric, RAZY Mathieu, VENET Florent, VERNAY Anaïs.

Était excusée : PAYMAL Caroline.

Secrétaire de séance : ANDREKOVICS Sandrine.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT :
Sandrine ANDREKOVICS.

Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

1) Acquisition de la parcelle C1845 d'une superficie de 25m², propriété de M. et Mme MULTON Alain

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle appartenant à M. et Mme MULTON Alain, qui empiète sur le chemin des Igny.

Suite à la réalisation d'un plan d'arpentage par un géomètre-expert en 2017, la commune souhaite acquérir la parcelle référencée C1845 :

Parcelle initiale	Surface totale	Nouvelles désignations	Surface
C 522	1320m ²	C 1843	814 m ²
		C 1844	472 m ²
		C 1845	25 m²
		C 1846	9 m ²

Comme prévu par la délibération du 7 décembre 2011, le prix du m² est de 0.30€ pour cette parcelle située en milieu agricole.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle référencée C 1845 d'une superficie de 25m², appartenant à M. et Mme MULTON Alain.

FIXE le prix de vente de la parcelle à 7.50€.

CONFIE la conclusion de la vente à l'office notarial du Pays Arbreslois, les frais de notaire étant pris en charge par la commune.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires et signer tout document afférant à cette acquisition.

2) Demande de subvention au titre des amendes de police

Il est proposé de déposer une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2021 pour les opérations suivantes :

- Aménagement et sécurisation de la place du presbytère et de la rue Chante Prairie pour un montant de 9 147.50€ HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE le choix de l'opération ci-dessus.
AUTORISE M. le Maire à solliciter cette subvention et à signer tout document afférent à cette demande.

3) Demandes de subventions au titre de la DETR, de l'appel à projets du Département et du Contrat Ambition Région

Il est proposé de déposer 3 demandes de subvention (DETR, appels à projet du Département et Contrat Ambition Région) pour le projet suivant :

Construction d'un pôle communal multigénérationnel : création d'une maison de l'enfance et de trois salles de réunion à destination des seniors et des associations.

Le coût des travaux s'élève à 768 000.00€ HT auxquels s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre et autres frais divers pour un montant total de l'opération évalué à 879 000.00€ HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE le choix de l'opération ci-dessus.

ARRETE les modalités de financement prévisionnelles suivantes :

- DETR : 40% du coût du projet
- Contrat Ambition Région : 30%.
- Appels à projets du Département : 10%
- Autofinancement de la commune : 20%.

AUTORISE M. le Maire à solliciter ces subventions et à signer tout document afférent.

4) Modification des statuts de la CCMDL : prise de la compétence mobilité

La loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilités à la bonne « échelle » territoriale.

La CCMDL a délibéré favorablement pour intégrer cette compétence dans ses statuts.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

EMET un avis favorable à la modification des statuts proposée par le Conseil communautaire.

TRANSFERE sa compétence en matière de mobilité à la CCMDL afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L. 1231-I du Code des transports.

5) Note d'information et rapport d'activités de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

La note d'information 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ainsi que le rapport d'activités 2020, sont présentés.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
PREND ACTE de ces documents.

QUESTIONS DIVERSES

Point urbanisme : Informations des déclarations préalables et permis de construire déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

Point sur les décisions du Maire

M. le Maire :

- Fait le point sur le projet de sécurisation du village : la Région a donné son accord pour une subvention d'un montant de 73 000€.
- La matinée débroussaillage des chemins s'est très bien déroulée avec la participation de bénévoles et d'élus.
- Indique que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin.
- Informe du courrier transmis par Ville Prudente pour l'obtention d'un label.
- Indique que le centre de secours de la commune va fêter ses 100 ans le week-end du 25-26 juin 2022.

Sylvain MOULIN :

- Les travaux de désamiantage du bâtiment situé passage de la Traboule sont terminés et la partie maçonnerie a débuté.

Christelle SEVE :

- De nouvelles couchettes avec pied ont été achetées pour apporter un meilleur confort aux enfants de l'école publique lors de la sieste.
- Revient sur la réunion du SIVOS : Villechenève et Chambost-Longessaigne vont y adhérer prochainement.
- Le parc aux biches est finalisé. Gilles CHAVEROT ajoute que le chantier s'est bien déroulé avec bonne coordination du travail réalisé par les employés techniques, les entreprises mobilisées et les élus. Le mini-golf va être remis au goût du jour.

Florent VENET :

- A terminé le balisage des sentiers VTT.

Gilles CHAVEROT :

- Revient sur la 1^{ère} réunion de la commission sur les chemins ruraux : mise en place de la commission et planning.
- Une passerelle en bois a été installée avec l'aide de plusieurs marcheurs au chemin de la Thoranche.
- Le broyat mis à disposition des habitants, suite aux travaux effectués au parc aux biches, a été entièrement utilisé.
- Revient sur la réunion CCMDL : assainissement, déchets, mutualisation... .

Mélissa GOUBIER :

- Propose de relancer l'information sur panneau pocket pour le recrutement de jeunes sapeurs-pompiers : l seule personne de la commune a manifesté son intérêt pour l'instant.

Mathieu RAZY :

- La phase test des plateformes déchets verts va prendre fin. Afin de permettre la poursuite de cette opération, les services du Département seraient plutôt favorables à la mise à disposition du délaissé de la RD, afin de créer une plateforme de déchets verts. Elle serait accessible aux paysagistes (moyennant un coût financier), aux agriculteurs et aux habitants.
- Revient sur la réunion relative à l'établissement d'une charte des bonnes pratiques en matière d'entretien des chemins. L'objectif étant de faire évoluer la façon de travailler, sans engendrer de coût supplémentaire. Un travail en collaboration avec les employés techniques et les prestataires de la commune est à engager.
- Revient sur la commission agriculture de la CCMDL et notamment la candidature sur un projet agricole de territoire. L'idée est de structurer les filières pour faciliter la consommation locale dans les circuits longs et la restauration collective (et non uniquement en circuits courts), afin de réconcilier le territoire des monts du Lyonnais avec son bassin de consommation.
- Indique que la marque collective Monts Lyonnais et Coteaux va être refondue.

Alain MICHEL :

- ❖ Les travaux de voirie en lien avec la CCMDL ont été proposés (chemin de la Bonnetière, chemin du Boulot) : un chiffrage précis est attendu. Le budget alloué par la CCMDL pour 2021 est fixé à 62 270€.

David BERTHET :

- Signale que le boudin de la rue de Rampot à côté de la benne à verre, est encore abimé. Il sera enlevé rapidement par mesure de sécurité.

Nathalie JACQUEMOT :

- La benne à vêtements situé sur la rue de Rampot est pleine : un ramassage est à programmer.

Sandrine ANDREKOVICS :

- Transmet la demande de Véronique COLIN d'agrandir l'espace extérieur de la garderie périscolaire. Il est décidé que la table de ping-pong soit déplacée à côté du city stade.
- Le programme de la fête de la musique est bouclé. Une page Facebook a été créée pour promouvoir cet évènement qui se déroulera de 17h à 1h du matin.

Pascale GERIN :

- ❖ Fait le point sur les professions intéressées pour intégrer le local en cours de réhabilitation.
- ❖ Le tirage au sort des jurés d'assises aura lieu le 1^{er} juin à 10h en mairie. Un courrier sera envoyé aux personnes qui seront tirées au sort.
- ❖ Indique que 9 personnes ont répondu au questionnaire du CCAS présent dans l'Echo de la Thoranche.

Les dates des prochains conseils municipaux sont modifiées et fixées le 27 mai et le 28 juin.

La séance est levée à 23h45.